Le SYNCASS-CFDT dans les instances

Au titre du SYNCASS-CFDT :

- Comité consultatif national (CCN) des 3 corps à gestion nationale (8 sièges sur 15) - 50,4 % des voix lors des élections professionnelles de décembre 2022.
- Formation spécialisée santé, sécurité et conditions de travail (F3SCT) du CCN (5 sièges sur 9).
- Commission administrative paritaire nationale (CAPN) des 3 corps à gestion nationale :
  - 61 % des voix à la CAPN D3S (4 sièges sur 5)
  - 48,5 % des voix à la CAPN DS (2 sièges sur 4)
  - 46,8 % des voix à la CAPN DH (3 sièges sur 6)
- Instance collégiale DH et D3S (1 siège par OS).
- Commission d'accès au tour extérieur DH (2 sièges sur 4) et D3S (3 sièges sur 4).
- Conseil médical national plénier des 3 corps à gestion nationale (1 siège sur 2).
- Conseil d'administration du CNG (1 siège par OS).

Au titre de la CFDT au conseil d'administration de l'EHESP.

Au titre de la CFDT Santé-Sociaux au Conseil supérieur de la fonction publique hospitalière (CSFPH) et au Haut Conseil des Professions Paramédicales (HCPP).

Au titre de la CFDT fonctions publiques au conseil commun de la fonction publique (CCFP).

Mais aussi :

- A la présidence des conférences de chefs d'établissement : CNDCH et CNDEPAH.
- Au comité de signalement des difficultés d'exercice professionnel (CNG).

Consulter les représentants des instances

Le SYNCASS-CFDT et vous : conseil et aide

Consulter l'organigramme du SYNCASS-CFDT

Consulter la liste des délégués régionaux

Choisir un dossier d'adhésion

Retrouver tous nos guides

Cfdt: SYNCASS

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Syndicat des cadres de direction, médecins, chirurgiens-dentistes et pharmaciens des établissements sanitaires et sociaux publics et privés

DH: Directeurs d'hôpital
DS: Directeurs des soins
D3S: Directeurs D3S
CDSP: Cadres de direction secteur privé
MED: Médecins
PHAR: Pharmaciens
AAH: Attachés d'administration hospitalière
ING: Ingénieurs

Retrouvez le SYNCASS-CFDT sur :

syncass-cfdt.fr/facebook
syncass-cfdt.fr/youtube
syncass-cfdt.fr/linkedin
syncass-cfdt.fr/instagram
syncass-cfdt.fr/podcasts

Un syndicat national

- 1er syndicat de France des directeurs de la FPH
- Fondé le 8 avril 1993
- Affilié à la fédération santé sociaux de la CFDT mais avec une organisation nationale et non départementale.

La place du SYNCASS-CFDT au sein de la CFDT emporte plusieurs dimensions : confédérale, fédérale et interprofessionnelle.

Une équipe de permanents à votre écoute

Le SYNCASS-CFDT dispose d'une équipe de permanents, dont le nombre évolue selon les résultats du Comité consultatif national (CCN) obtenus aux élections professionnelles.

Une action syndicale continue

Le congrès du SYNCASS-CFDT se prononce sur le rapport d'activité et détermine l'orientation générale du syndicat et élit les conseillers syndicaux pour chacune des sections.

Le secrétariat général est élu par le conseil syndical en son sein.

Le secrétariat général et le conseil assurent la mise en œuvre des résolutions du congrès. Des groupes de travail et de réflexion composés d'adhérents sont animés par l'équipe nationale. Des délégués régionaux permettent le contact en proximité avec les adhérents.

Les valeurs de la CFDT

Faire le choix de la CFDT, c'est faire le choix d'un syndicalisme :

dont l'objectif est de contribuer, par l'action syndicale, à l'émancipation des salariés, à la **solidarité** et au refus des inégalités dans le cadre du respect des droits de l'homme et des libertés.

Une histoire féministe de la CFDT

- Combat de Jeannette LAOT, première femme élue à la commission exécutive confédérale, pour le droit à la contraception et à l'avortement dans les années 1970.
- Nicole NOTAT, première femme élue Secrétaire générale de la CFDT en 1992
- Action de la CFDT au début des années 1990 dans la lutte pour la reconnaissance du harcèlement sexuel.
- Lutte contre le sexisme inscrite dans l'article 1er des statuts.
- Instauration de la parité dans les instances dirigeantes de la confédération.

Un syndicalisme au service des adhérents

En tant qu'adhérent du SYNCASS-CFDT, vous bénéficiez :

- De conseils pratiques ;
- D'un accompagnement individuel ;
- D'un réseau d'échanges et de réflexions ;
- D'une information régulière (actualité professionnelle, questions individuelles…) ;
- De services adaptés (carrière, mobilité, défense juridique, assurance professionnelle…).

Un syndicalisme exigeant

Le SYNCASS-CFDT intervient en continu :

- sur les dossiers d'actualité,
- dans les instances décisionnelles et professionnelles,
- auprès des administrations, des ministères, des parlementaires.

Le SYNCASS-CFDT promeut des réponses constructives aux grandes problématiques sanitaires et sociales et met en avant le dynamisme et la capacité de réflexion et d'action des cadres et médecins du secteur. Le SYNCASS-CFDT est efficace parce qu'il est partie prenante dans une organisation syndicale à dimension nationale et que la volonté de privilégier la négociation inclut le rapport de forces, lorsqu'il est nécessaire, pour gagner.